

ECOLE PRIMAIRE J. MERMOZ
8, avenue Léon Bourgain
92400 COURBEVOIE

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 9 JUIN 2016

Présents :

Mme ECRAN, conseillère municipale remplace Mme LIMOGÉ
Mme MARTEAU Bénédicte, Directrice et enseignante de l'école
Mesdames ARIENTI Sophie, BONTEMPS Justine, BRUNEL Clémentine, CHULIO Adeline, HIRSCH Delphine,
MESNAGE Agnès, Mme LANFRANCHI Aude et Mr LASBRONIAS Vincent, Enseignants

Les représentants élus des parents d'élèves (Mme CHERFAOUI, Mme CORNIC, Mr ROCAMORA, Mr HADDAK,
Mme LE GOFF, Mme MASSON, Mme BOCHET, Mme DAHMANI, Mme DE MARNE,)

Sont excusées Mme ADIRI et Mme CANZI

Début du conseil à 18H25

RENTREE 2016-2017 :

Structure de l'école :

Maternelle PS : 27 MS : 27 GS : 28

Elémentaire 2 CP à 25 Mme Arienti et

Un enseignant en attente de nomination pour remplacer Mme Canzi

1 CE 1 à 26 Mme Bontemps

1 CE1/CM1 à 20 + 6 Mme Lanfranchi

1 CE2 à 29 Mme Brunel

1 CM1 à 26 Mme Hirsch

1 CM2 à 27 Mme Lasbronias

Il a été décidé de réunir les élèves de CM1 en une seule classe. En effet, la séparation des élèves n'a pas eu l'effet escompté sur leur comportement turbulent et non respectueux.

Organisation du jour de la rentrée = en attente de la levée d'interdiction d'entrée des parents dans l'école pour les Maternelles.

Elémentaire : 08H30 sauf pour les CP : 9H00 avec accès des parents dans la cour après élargement si Plan Vigipirate toujours en cours.

Maternelle 08H30 pour le GS et MS puis à partir de 09H15 pour les Petites sections avec une arrivée échelonnée après élargement des parents puis accompagnement dans la classe.

A ce propos :

Visite des locaux pour les familles des futurs CP venant de DAUDET : LUNDI 13 JUIN à 18H15.

Visite des locaux avec les familles des futurs PS : LUNDI 20 JUIN à 18H00.

Visite des élèves de GS de Daudet : LUNDI 27 JUIN à 14H00 (après une visite de l'école et un accueil dans les classes de CP, il y aura un petit goûter)

TRAVAUX :

Inscrit au Budget 2016 : Réfection d'une partie de la toiture (étanchéité)

Travaux courants effectués :

- Installation d'un évier dans la salle des maîtres

- Changement de toute la robinetterie des sanitaires en Maternelle

- Installation d'une arrivée d'eau + tuyau d'arrosage pour permettre le jardinage. (toilettes de PS)

Travaux en attente :

- Rénovation des portes coulissantes des placards des classes (maternelle)
- Construction d'un meuble pour ranger le matériel de motricité

A noter que les parents demandent à ce que le grillage soit remis au dessus du portail donnant sur le boulevard Saint Denis.

VIE SCOLAIRE :

1 – Carnet de suivi en Maternelle.

Il sera présenté au 1er conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017.

Cette année, seules les GS auront la fiche de synthèse relative aux attendus de fin de cycle 1.

2 – OCCE

Bilan financier de 2500 euros sans avoir pris en compte la vente des photos de groupe.

Mme Marteau fait part d'un vol de chéquier générant une nuisance dans le fonctionnement de la coopérative.

Un dépôt de plainte a été effectué au Commissariat.

3 – Problème de transport

Mme Ecran signale qu'un nouveau logiciel visant à faciliter la gestion des plannings est en cours d'installation.

Elle nous demande de faire remonter systématiquement et de manière factuelle tous les problèmes rencontrés avec le service des cars à Mme Limoge ou directement sur son mail c.ecran@ville-courbevoie.fr.

4 – Organisation de la sortie des classes (barrières)

La sortie des classes est plus fluide depuis l'installation des barrières même si cela n'est pas parfait.

5 – BCD

Mme MARTEAU confirme l'arrivée de Mme FAIVRE, à mi-temps entre l'école Mermoz et l'école A. France et demande à la municipalité qu'une personne soit nommée à plein temps .

En effet, cela permettrait aux enseignants de monter de vrais projets en partenariat avec la BCDiste et d'en assurer un réel suivi.

Mme Ecran a indiqué qu'il y avait un quota en fonction du nombre de classes donc qu'il ne pouvait être envisagé un temps plein à Mermoz d'autant plus que les classes de Maternelles ne sont pas prises en compte.

Mme Marteau demande à ce que la situation soit revue arguant du fait qu'il est vraiment dommage que les classes de maternelle ne puisse profiter de la présence d'une BCDiste d'autant plus qu'elles font partie de l'école MERMOZ *avec cette particularité d'être une école primaire .*

Question à Mme Ecran qui va se renseigner :

Peut-on envisager un accès plus régulier à la BCD pour les élèves avec des parents bénévoles?

6 – Jeux de cour

Force est de constater que les élèves ne sont pas assez respectueux du matériel qui est très vite détérioré.

Les parents suggèrent d'ajouter à la liste des fournitures scolaires de la rentrée, sous forme d'option, l'achat de jeux de cour. (ballons en mousse, corde à sauter en corde,.....)

7 – Communication enseignants/parents

Les parents d'élèves ont demandé aux enseignants de correspondre avec les parents *via emails*.

Afin de permettre cette mise en place, l'enseignant donnera aux parents son adresse email - les parents adresseront alors un email à l'enseignant afin que celui-ci puisse constituer une liste commune pour faciliter les échanges.

Cette demande a été accueillie assez favorablement à l'exception des enseignants de maternelle qui préfèrent correspondre *via le carnet de liaison*.

Attention, cette disposition ne se substituerait pas à l'utilisation du carnet de liaison en Élémentaire.

Les parents demandent à être informés au minimum 15 jours avant chaque sortie scolaire et ce afin de leur permettre de s'organiser en fonction des contraintes de chacun.

Les parents demandent s'il est possible d'organiser une réunion collégiale en cours d'année 2016-2017 afin que parents et enseignants échangent avant les vacances d'Avril. L'équipe enseignante réfléchira à cette demande en sept 2016.

PROTOCOLE DE SECURITE "INTRUSION" :

Une fiche Attentat Intrusion sera intégrée au PPMS.

Il est demandé aux équipes de réfléchir à un protocole de sécurité en cas d'intrusion dans l'enceinte de l'école en déterminant la conduite à tenir : s'échapper ou se cacher.

Une réflexion a été menée avec l'équipe enseignante puis avec les agents Mairie suscitant beaucoup d'interrogations : Comment donner l'alerte? Comment se protéger? Quelles actions sont à mener avec nos élèves quand on nous demande de respecter le silence (très difficile en maternelle....)?

Nous avons également amorcée une réflexion sur les besoins en installations diverses permettant de répondre aux exigences demandées dans le document fourni aux équipes : Installation de verrous sur les portes des classes, installation d'une lumière de couleur dans chaque classe permettrait d'alerter en silence , installer un film sans teint sur fenêtres du rez de chaussée, ...

Lors des discussions, il appert que toute évacuation est impossible à Mermoz, nous devons donc NOUS CACHER car toutes les portes de sorties sont fermées à clé et ne possèdent pas de barre anti-panique sauf en salle de restauration.

Informations diverses :

- Un repas "test" est organisé le 17 Juin à la cantine pour quelques parents d'élève, Mr Boiteux, adjoint à l'enseignement, sera également présent.

- Mme Marteau annonce en fin de conseil qu'elle sera remplacée à la rentrée 2016-2017 par Mr Pascal HOUDU.

- Les parents font la demande aux enseignants d'organiser une fête pour les enfants sans les parents et proposent de fournir des gâteaux, bonbons, boissons, etc...

A ce propos, Mme Marteau précise que seules 2 classes prévoient de recevoir les parents fin juin :

- Mme Canzi le Jeudi 30 Juin à 18 H 00

et - La classe de PS, Mme Marteau et Adeline, le jeudi 23 Juin à 18H00 pour le "vernissage" des oeuvres des petites sections.

L'organisation de réunion avec les parents pour clôturer l'année scolaire avait été laissée à l'entière discrétion des enseignants.

Les enseignants indiquent qu'ils vont réfléchir à l'organisation d'un après-midi festif.

Question abordée par un parent d'élève hors ordre du jour du 3ème conseil d'école (déjà traitée au 2d conseil d'école)

Interrogée sur les modalités de sortie des élèves en école élémentaire, Mme Marteau rappelle que le règlement intérieur de l'école est rédigé conformément au règlement départemental des écoles maternelles et élémentaires en application de la circulaire 2014-088 du 9.7.2014. qui stipule :

"Dispositions particulières à l'école élémentaire :

A l'issue des classes du matin et de l'après-midi, la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance d'un enseignant dans la limite de l'enceinte des locaux scolaires, sauf pour les élèves pris en charge, à la demande des personnes responsables, par un service de garde, de restauration scolaire ou de transport, ou par un dispositif d'accompagnement ou par l'accueil périscolaire auquel l'élève est inscrit.

Au-delà de l'enceinte des locaux scolaires, les parents assument la responsabilité de leur enfant selon les modalités qu'ils choisissent."

En l'occurrence, Mme Marteau ne procédera à aucun amendement du règlement intérieur de l'école Mermoz malgré la demande de parent.

Fin du conseil : 20H15